la manne nourrissante des savants, et une utile distraction pour les hommes du monde reste muet ajourd'hui sur son banc d'académicien, comme il reste muet sur son banc de législateur au Palais-Bourbon. Bref, le secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, le Benjamin de la muse Uranie, est aujourd'hui frappé d'une sorte de torpeur. M. Arago n'est plus que l'ombre de lui même. Il commençait déjà à se transfigurer pendant les prodromes de cette révolution qui devait le faire trôner un instant a l'Hôtel-de-Ville. Mais depuis qu'il a siégé dans les conseils où il avait à ses cotés Louis Blanc et Ledru-Rollin, et qu'il a occupé un cinquième de pouvoir (ce qui ne veut pas dire la cinquième roue du char) il s'est à peu près eclipsé. La vivacité méridionale de l'intelligence s'est éteinte, la facilité et la clarté de la diction ont en grande partie disparu. *C'est toujours l'homme* avec son nom, mais l'homme qui conserve à peine la trace des qualités auxquelles il a justement dû sa fortune scientifique. Helas! ce n'est pas la seule ruine que la révolution de février ait à se reprocher.

Mais à défaut de M. Arago, voici M. Leverrier, l'*alter ego*.

M. Leverrier n'a pas voulu laisser clore l'année académique de 1849 sans nous donner des nouvelles fraiches du soleil. Ces nouvelles sont graves. Il parait que dans le soleil, comme dans notre pauvre planète sublunaire, il y a du remuéménage révolutionnaire. La chose est sérieuse. Nous laisserons donc parler le rapporteur de la communication faite par le savant astronome dans la dernière séance de l'Académie.

M. Leverrier entretient l'Académie d'une pertubation considérable du mouvement du soleil. Il en exprime l'amplitude. qui dit eloquemment, si les calculs sont exacts, que notre monde planétaire est assez violemment troublé, Si le soleil se meut dans les espaces accessibles seulement au calcul, la terre tremble sous nos pas. Qu'on n'ait aucune crainte : ce n'est pas à Paris que la terre a tremblé, c'est à Brest D'après la communication de M. Leras, le phénomène a eu lieu le 19 novembre de cette année, et dans la direction du sud-est au nord-ouest.

Pendant que la terre tourne et que le soleil est violemment agité dans la régularisation de ses mouvements, les étoiles filent dans notre ciel et au sein d'autres atmosphères. Seulement les savants ne sont pas ici plus d'accord sur le nombre de ces étoiles filantes que les socialistes du *circulus*, du *phalanstère* et de la *banque* d'échange ne s'entendent entre eux sur la supériorité de leur utopie. Ce qu'il y a de plus clair dans ces disputes astronomiques et philosophiques, c'est que les théories socialistes filent comme les étoiles, et *vice versâ*.

Ainsi, par exemple, M. Coulvier-Gravier, a constaté à son observatoire du Luxembourg que la fameuse époque du 11 novembre, où les étoiles filantes font au ciel un vrai feu d'artifice, s'était déplacée, en ce sens que l'accroissement en nombre s'était fait jusqu'au 17 octobre, après quoi il y avait eu décroissance suivie ; le maximum avait eu lieu cette année du 15 au 17 octobre. Sur ce, M. de Humboldt écrit de Berlin que la chose est impossible, que trois douzaines d'observateurs, à Breslau, ont fait faction dans la nuit du 11 novembre, et qu'ils ont compté beaucoup plus de météores que MM. Coulvier-Gravier et compagnie, à quoi ceux-ci ripostent qu'ils sont enchantés de la nouvelle, mais qu'ils se croient plus compétents en observations et discussions que les fanctionnaires amateurs de Breslau.

Une chose remarquable, c'est que depuis les nuits des 12 et 13 novembre 1833 où les observateurs compétents ont vu filer officiellement 100 étoiles par heure, le phénomène a toujours été en s'amoindrissant, si bien que dans une même heure du mois de novembre de cette année 1849, on n'a pu constater que 17 étoiles filantes. On saura bientôt si cette marche descendante pendant dix-sept années doit être suivie d'une marche ascendante qui ramènerait le phénomène comme en 1833, comme en 1799, de manière à rencontrer une apparition extraordinaire pour 1867, ce qui est le pis-aller indiqué par Olbers.

L'aimable marquise à qui Fontenelle apprenait l'astronomie dans son livre de la *Pluralité des mondes*, avait fini par trouver tant d'attraits dans ces voyages célestes, qu'elle n'était presque plus de ce monde. Si quelque valet de sa maison venait lui dire : " Madame, le dîner est prêt.—Il s'agit bien de dîner, vraîment, quand on se promène d'étoiles en étoiles," répondait la charmante élève du philosophe. Et elle remontait encore pour une heure dans son *charriot* ou sa *grande ourse* qu'elle avait tant de peine à quitter. Nous allons faire comme la marquise, nous ne quitterons pas les étoiles filantes sans parler un peu des étoiles fixes.

Il n'est pas probable que l'on invente un moyen positif d'apprécier l'étendue de la plus petite des étoiles. Leur existence nous est révélée seulement par ces rayons de lumière qui, dans quelques circonstances, ont probablement été plus de mille années avant de venir frapper notre globe ; et cependant la lumière, voyageuse rapide, parcourt 70,000 lieues en une seconde. Les astronomes conjecturent que la plus brillante est sans doute la moins éloignée de ces constellations. Le Sirius verse une masse de lumière équivalente à celle que donneraient 14 soleils semblables au nôtre. Eh bien ! ce magnifique système, dont le Sirius forme le centre, n'est pour nous qu'un petit point lumineux.

Saturne, avec ses anneaux et ses satellites, n'excède pas, observé à travers un télescope de puissance médiocre, le diamètre d'une pièce de cinq francs. Supposez qu'un astronome de Sirius se serve, pour contempler notre soleil, d'un instrument de même nature que le nôtre, à ses yeux l'astre que nous appelons immense ne sera plus qu'un faible rayon, et comme la plus considerable de nes planètes roulant autour du soleil n'intercepterait pas plus de la centième partie de sa lumière, l'astronôme de Sirius ne se doutera pas même que nous existons. Il marquera sur sa carte céleste, non-seulement notre soleil, mais tout notre système, mais toutes nos planètes comme une seule étoile fixe. Il ne consacrera pas à ce globe qui nous appartient, que nous regardons comme notre univers, une seule pensée, un seul point dans sa mappemonde : et si notre globe disparaissait d'entre les autres à la parole du maître, aucun des cinquante globes qui vivent alimentés sans doute par les rayons de Sirius, ne se douterait que nous avons été et que nous avons cessé d'être. Quel est donc l'œil qui veille sur notre misérable sphère, quel est le bras toujours étendu qui la soutient?... Ce bras puissant, cet œil qui sonde l'espace infini, l'univers entier confesse sa grandeur, adore son nom méconnu par l'orgueil impie de M. Proudhon.

Nous venons de parler de la vitesse appliquée à la lumière. L'Académie, dans sa dernière séance annuelle, a apporté une attention particulière au rapport fait sur la découverte et l'application, par M. Fizeau, d'un ingénieux mécanisme au moyen duquel on peut désormais déterminer d'une manière certaine la propagation de la lumière à la surface de la terre.

Du temps de Galilée, on n'avait encore aucune idée de la vitesse de la lumière. Rien jusque-là n'avait pu faire soupçonner sa véritable valeur. Cela se conçoit ; car elle pourrait devenir mille fois plus grande ou mille fois plus petite, sans faire changer le moins du monde les apparences autour de nous. Il faut donc bien se garder d'accueillir dédaigneusement la première expérience par laquelle l'illustre savant de Florence essaya d'attaquer l'importante question de la vitesse de la lumière. Il fit faire deux lanternes sourdes, c'est-a-dire pourvues d'un obturateur qui pouvait s'élever et s'abaisser à volonté; il en confia une à un collaborateur exercé, le chargea d'aller se poster de nuit au sommet d'une colline, avec mission de répéter les signaux lumineux aussitôt qui les verrait.

De son côté, Galilée, emportant l'autre lanterne, alla se rendre au sommet d'une hauteur située à cinq ou six lieues de distance de la première, et à l'heure convenue, il se mit à supprimer et à rétablir l'obturateur alternativement et plusieurs fois de suite. La lumière, apparaissant et disparaissant, était pour le collaborateur le signal qu'il renvoyait aussitôt, et qui était observé du lieu d'où il était parti. En opérant ainsi, Galilée reconnut que ses signaux lui étaient retournés avec la même célérité que si l'expérience eût été faite dans une chambre à la plus petite distance. Il lui semblait, disait-il, qu'il manœuvrait lui-même la lanterne de son aide. Evidemment le temps qu'avait mis la lumière à franchir deux fois la distance qui séparait les deux collines était imperceptible. Il fallut renoncer à d'aussi pauvres moyens, et le nombre qu'on trouva plus tard, comme expression de la vitesse de la lumière, fit voir combien le pauvre Galilée était loin de compte. Il dut s'en retourner avec un résultat négatif, se disant à lui même, avec résignation : Cependant sa vitesse n'est pas infinie.

La science est donc en mesure aujourd'hui, grâce à M. Fiseau, de prouver avec une précision jusqu'ici impossible, que la lumière fait à peu près de soixante-dix mille lieues à la seconde. Par l'observation des satellites de Jupiter, elle montre que cette vitesse appartient à la lumière solaire. Par la mesure de l'aberration, elle montre que cette vitesse est la même pour toutes les étoiles, et dans la belle expérience récemment faite du mécanisme en présence d'un grand nombre de notabilités scientifiques, M. Fiseau met en jeu la lumière artificielle.

CORRESPONDANCES.

Messire N——Beaumont.—Lettre reçue ; très bien.
Messire N——Ste. Luce.—Reçu 5s.
Messire H——St. Paschal.—Lettre reçue ; vous trouverez une note dans la feuille de ce jour relativement à ce que vous désirez connaitre.
Messire B——Ste Famille.—Lettre reçue ; c'est correcte.
Messire B——St Joseph.—Lettre reçue.
Messire G. H. M——St Simon.—Lettre et argent reçus ; meci.
Chs F. C——Ditto.—Reçu 6s-3d.
M. A. P——Pointe Levy—Lettre reçue ;

PRIX RÉDUIT.

LA LYRE CANADIENNE,

ou

Recueil de Chansons et Romances du Jour.

Pour faciliter la vente de ce Chansonnier, le propriétaire a réduit les prix aux conditions suivantes :

Par chaque copie reliée, 2s.
Do brochee, 1s-3d.

En vente chez MM. J. & O. Crémazie rue la Fabrique, haute-ville, et R. E. Fréchette, rue Lamontagne.
Québec, 9 janv. 1850.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à

L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal.
9 novembre, 1849.

POUR SAN-FRANCISCO.

DÉPART DES STEAMERS DE *New-York*. les 1er et 15 de chaque mois.

STEAMERS POUR CHAGRES:

SALON de l'arrière	$125,
de l'avant	$100
CABINE d'en bas	$90,
Steerage	$65
POUR LA HAVANE,	
1re Cabine	$100,
2de,	$90
Steerage	$50
DE PANAMA A ST. BLAS,	
Cabine	$225
Steerage	$100
Do à ST. DIEGO,	
Cabine	$250
Steerage	$125
Do SAN-FRANCISCO,	
Cabine	$300
Steerage	$150

PAQUEBOTS A VOILES,
Partant de New-York chaque semaine.
POUR SAN-FRANCISCO

Cabine, de	$225 à $25
Steerage	$125 à $150

Pour les autres détails s'adresser à

la *Maison de Commission* de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec.

ou à J. C. ROBILLARD.
86 Cédar Street.
New-York, 22 novembre.

CHRLES BAILLARGE,

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil.
Rue St. François, No. 12.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et BOTTINES de **CAOUTCHOUC,** pour DAMES et MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

15,000 PAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité,—style originale,—pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-10½d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille.
Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

BAZAR

de la Societé haritable des Dames Catholiques de Québec.

LE public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le *CINQUIEME jour de FEVRIER, 1850.* Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessous mentionnées.

Mesdames FAN VELSON,
" MASSUE,
" PAINCHAUD,
" ROY,
" WOULSEY.

Mesdames, McCord, Duval, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraichissements.

Par ordre,
JOSEPHTE MASSUE,
Secrétaire.
Québec, 7 Décembre, 1849.

Maintenant en débarquement, et a vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN. double bouillie,
BRIQUES A FEU marqué " curr."
GENEVIEVRE de " DeeKuypers"
CHARBON de Smith, double criblé.
C. E. LEVEY et Cie.
Québec. 2 juillet 1949.

LOUIS LEMOINE,

MÉCANICIEN.

FABRIQUE des Pompes à feu depuis $10 jusqu'à £250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez *M*, SCOTT. marché de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean.
Québec, 12 Déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE.

Maison de Commerce

A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouvera de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec.

E. LACROIX,
rue Sault-au-Matelot.
Québec, 12 décembre 1849.

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieu de Québec.

MESSIEURS,

J'AI accepté la situation de commissaire en chef des Travaux Publics, avec un siége dans le conseil exécutif. Par là mon mandat est résolu. Je dois me soumettre de nouveau au creuset électoral,—à votre approbation, ou réprobation. Si ces charges honorables qui m'étaient offertes, m'eussent disqualifié de la représentation populaire, je les aurais refusé ; mais comme elles me fournissent les moyens de servir plus efficacement mon pays, et de vous être plus utile, j'ai cru que je ne pouvais les refuser sans faire une injustice, et à vous-mêmes, et à tout le district de Québec.

Déjà trois fois vous m'avez élu unanimement pour vous représenter en parlement. Depuis plus de six ans je me suis dévoué à la défense de vos intérêts, et de ceux de tout le pays Si votre confiance, dont vous m'avez ci-devant honoré, est éteinte, ou affaiblie parce que j'ai accepté un emploi public, dites-le librement : rejetez-moi, et choisissez un autre représentant. Alors je rentrerai dans la vie privée qui a tant de charmes pour moi, et que je n'ai quittée que pour consacrer mes faibles services à ma patrie, et à vous en particulier. Si au contraire vos sentiments de confiance en moi sont demeurés tels qu'ils étaient, donnez-en preuve en m'accordant vos suffrages à l'élection prochaine. Par la vous démontrerez " que ceux-là seuls doivent " conduire le char de l'état, qui ont la con-" fiance du peuple. Que c'est au peuple, " à la majorité du peuple à gouverner par " l'intermédiaire de ses mandataires. Que " le règne de l'Oligarchie, du patronage, " du favoritisme est fini et proscrit pour " toujours du Canada." En un mot que vous voulez conserver dans toute sa plénitude le gouvernement responsable que vous avez conquis par une lutte longue et pénible.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection, des candidats font quelquefois de grandes promesses, récitent un long *credo* politique; les promesses s'évanouissent souvent avec le dernier *hurrah* de l'élection, et ce *credo*.. souvent ils n'y croient pas ! Mon *credo* politique vous est connu, et vous pouvez le connaître par ma conduite politique passée.—Cette conduite vous est-elle une garantie suffisante pour l'avenir ? C'est à vous à en juger, je n'en ai pas de meilleur à vous offrir. Si vous me confiez de nouveau votre mandat, je travaillerai pour vous, et dans l'Assemblée Législative comme ci-devant et dans le conseil exécutif. Comme conseiller exécutif, mon devoir sera de faire connaître vos besoins, vos désirs, et de faire valoir vos intérêts de tous genres, et ceux de toute la province.

Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu. Si j'obtiens vos suffrages, je m'efforcerai de rendre et faire rendre justice à tous mes constituants, à *tous mes concitoyens*, de quelque langue, origine, ou religion qu'ils soient ; ma devise sera pour l'avenir, comme par le passé,—*Droits égaux.—Justice égale*

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très devoué serviteur,
J. CHABOT.
Québec, 28 décembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre,
T. A. PARANT, jr.
Québec, 14 juin 1849.

Parapluie de Soie perdu.

UNE personne étant allée dans différents bureau, à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'aurait en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal.
Québec, 30 nov. 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St Joseph, N°. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Très du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

CHARLES BAILLARGÉ,
Pratique et enseigne l'Architecture, l'Arpentage et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.—Québec, juillet, 1849.

H. S. DALKIN,
MARCHAMD DE BOIS,
No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE
Québec, 6 juin 849.

G. TALBOT.
Avocat, A établi son bureau au No. 63 Rue St Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de Cour.— 1 mai, 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossés, St Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière.
Québec 29 Oct. 1849.

Stanislas Drapeau, PROPRIETAIRE.

BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUE